

CONFIDENTIEL



CREDIT AGRICOLE MUTUEL
CAISSE REGIONALE DES BOUCHES DU RHONE

Monsieur Georges PONS
Gérant de La S.C.A. de
La Vèrane

15880 VELAUX

JV/MC 158 PRODUCTION AGRICOLE
Votre lettre du 7er Février 1980.

ARLES, le 5 Février 1980.

Monsieur,

Si nous vous remercions avec autant d'insistance les justificatifs concernant la participation de Madame Veuve PONS à l'acquisition du Domaine de La Vèrane c'est parce que nous croyons que c'est vital pour votre entreprise. L'attestation de Maître CAMILLE du 14 Décembre 1979 et les photocopies anonymes de Livrets bancaires ne peuvent servir de preuve en la matière.

En ce qui concerne la caution hypothécaire de Madame PONS, votre mère, pour le prêt à Moyen Terme de 2.100.000 Francs, elle a été fixée à 500.000 Francs par le Comité des Pères de La Caisse Régionale ainsi que vous en avez convenu avec Monsieur VAILLE. Vérification faite il se trouve qu'une erreur a été commise lors de la transcription de cette décision au notaire. Nous allons apporter sur le champ un rectificatif pour la ramener de 2.100.000 Francs à 500.000 Francs.

Pendant vous avoir apporté les précisions que vous souhaitiez,

nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

P/ Le Directeur,